

AVIS PUBLIC



RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le conseil municipal, à une séance tenue le 16 janvier 2023, a adopté le règlement numéro 22-831 modifiant les tarifs de compensation imposés en vertu du règlement numéro 18-746 (Relatif à la gestion des déchets);
- **Que** les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 20 janvier 2023.

Avis numéro : 2023-07

Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175, avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)

le 20 janvier 2023, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 20 janvier 2023.



Marie-Noël Duclos
Greffière adjointe